Apparition de cas autochtones de zika et augmentation des cas autochtones de dengue en métropole : les autorités sanitaires renforcent la vigilance face aux arboviroses et rappellent les conseils de prévention

L'été et l'automne 2019 ont été marqués par une augmentation du nombre de cas autochtones de dengue et l'apparition de cas autochtones de zika en métropole. Ces constatations incitent les autorités sanitaires à renforcer la vigilance et à diffuser des conseils de prévention à destination de la population pour lutter contre les arboviroses.

Depuis le 1er août 2019, 7 cas autochtones de dengue ont été identifiés à Vallauris, dans les Alpes maritimes. Ces personnes n'ont pas voyagé durant la période où elles ont pu être contaminées. Deux autres cas ont été identifiés à Calluire, dans le Rhône. Il s'agit des premiers cas autochtones confirmés de dengue en région Auvergne-Rhône-Alpes depuis la mise en place de la surveillance renforcée des arboviroses dans cette région il y a 7 ans.

Par ailleurs, un foyer de deux cas d'infection à virus zika vient d'être signalé dans le Var. Il s'agit ainsi probablement de la première transmission autochtone par le moustique Aedes albopictus (moustique-tigre) documentée en Europe. Les deux personnes concernées sont aujourd'hui rétablies et les investigations se poursuivent pour détecter d'éventuels autres cas et éviter la propagation de la maladie.

En parallèle, le nombre de cas «importés», observés chez des personnes qui ont contracté la dengue, le chikungunya ou le zika lors d'un voyage à l'étranger, reste élevé. Entre le 1er mai et le 4 octobre 2019, on compte ainsi 502 cas importés de dengue, 48 cas importés de chikungunya et 5 cas importés de zika dans les départements de métropole où le moustique *Aedes albopictus*
est implanté.
L'importance du nombre de cas importés en métropole est de plus fortement dépendante des

épidémies sévissant dans les départements et territoires d'Outre-Mer. L'épidémie de dengue qui a touché la Réunion en 2018-2019 a ainsi conduit à de nombreux cas importés en métropole.

Information des professionnels de santé des régions concernées

Les symptômes de la dengue et du zika pouvant ressembler à ceux d'un état grippal, ils peuvent être difficiles à relier à ces maladies et ne sont donc pas systématiquement évoqués. C'est pourquoi les professionnels de santé ont été sensibilisés à la situation par les ARS concernées, notamment, en raison des cas de zika, ceux qui sont amenés à prendre en charge des femmes enceintes, ce virus pouvant causer dans de rares cas des malformations congénitales.

Mobiliser et prévenir pour endiguer la propagation en métropole

La présence de ces foyers autochtones a par ailleurs incité le Directeur général de la santé à notifier aux préfets le passage des départements des Alpes-Maritimes et du Var au niveau 3 du Plan anti-dissémination de la dengue, du chikungunya et du zika en métropole.

L'objectif des autorités sanitaires est d'endiguer la propagation de ces maladies. Pour limiter le risque d'importation et d'implantation en métropole, les personnes qui reviennent d'un pays où circulent les virus de la dengue, du chikungunya ou du zika doivent se protéger efficacement des moustiques, surtout en cas de survenue de fièvre dans les 15 jours suivant leur retour, pour ne pas favoriser la diffusion de la maladie, et consulter sans délai leur médecin en signalant leur voyage récent.

Par ailleurs, le Plan national anti-dissémination prévoit une surveillance des moustiques vecteurs et des cas humains pour prévenir et évaluer les risques de dissémination, renforcer la lutte contre les moustiques, informer et mobiliser les professionnels de santé, développer la recherche et les connaissances et mobiliser la population pour se protéger et lutter contre la présence des moustiques *Aedes albopictus,* responsables de la transmission de ces maladies.

Dengue, zika : la transmission et les symptômes

La dengue et le zika peuvent être transmis par le moustique Aedes Albopictus (moustique tigre), présent en France métropolitaine depuis 2004. Aujourd'hui, il est implanté dans 51 départements de métropole. Ce moustique peut également transmettre le chikungunya. Il sévit surtout en journée, avec une activité plus marquée autour du lever et du coucher du soleil. Le zika peut également se transmettre par voie sexuelle, contrairement à la dengue et au chikungunya.

La dengue est asymptomatique dans 50% à 90% des cas. Lorsque des symptômes se manifestent, ils surviennent dans les 3 à 15 jours qui suivent la piqure par le moustique et peuvent faire penser à un syndrome grippal.

- *Forte fièvre de début brutal*

- *Frissons*

- *Maux de tête*

- *Douleur rétro-orbitaire*

- *Nausées, voire vomissements*

- *Douleurs articulaires et musculaires*

- *Plus rarement, éruption cutanée vers le 5e jour des symptômes*

La maladie touche indifféremment les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes. Le plus souvent bénigne et guérissant spontanément bien qu'invalidante dans de très rares cas, elle peut être responsable de complications sévères imposant une hospitalisation.

L'infection par le virus zika est asymptomatique dans 50% à 90% des cas. Les symptômes du zika se caractérisent par une éruption cutanée avec ou sans fièvre, mais également par des conjonctivites, maux de tête, fatigue, douleurs musculaires et articulaires, ainsi que des douleurs rétro-orbitaires . Ils restent en général bénins et disparaissent spontanément en 2 à 7 jours. Il peut être responsable d'une rare complication neurologiqueÂÂ : le syndrome de Guillain-Barré. Lorsqu'il a été contracté en cours de grossesse, le virus zika peut infecter le fœtus et être à l'origine de rares cas d'anomalies congénitales. La durée d'incubation est de 3 à 15 jours.

<u>Se protéger des moustiques et éviter la propagation de la dengue, du zika et du chikungunya</u>

Le moustique qui pique une personne porteuse de la dengue, du chikungunya ou du zika de retour d'un voyage peut, après 48h, infecter à son tour une nouvelle personne en la piquant.

Dans les départements où le moustique tigre est présent

- *Portez des vêtements longs et amples, si possible imprégnés d'insecticide*

- *Utilisez du répulsif anti-moustique*

- *Utilisez des diffuseurs électriques à l'intérieur des habitations et des serpentins à l'extérieur*

- *Détruisez ou en asséchez toute réserve d'eau stagnante à l'extérieur ou à l'intérieur du domicile.*

- *Si vous vous rendez dans un pays où circulent les virus de la dengue, du zika ou du chikungunya protégez-vous efficacement. En cas de survenue de fièvre dans les 15 jours qui suivent votre retour, protégez-vous des moustiques pour ne pas diffuser la maladie, consultez votre médecin et mentionnez systématiquement votre voyage à l'étranger.*